

# Les écoles du réseau officiel risquent de perdre 30 millions d'euros

## LE RÉSUMÉ

**La gouvernance des écoles dépendant du réseau de la Fédération Wallonie-Bruxelles ne cesse de faire débat au sein du gouvernement Demotte.**

**Un problème financier vient se greffer aux aspects juridiques. Les subsides de fonctionnement de l'officiel vont être réduits de 10% d'ici fin 2018.**

### NATHALIE BAMPS

C'est l'histoire d'un tuyau bouché. Celui des réformes de l'enseignement. Le flot, ce sont les nombreuses mesures qui doivent venir concrétiser le Pacte pour un enseignement d'excellence: la réforme du tronc commun, du pilotage, des directions, de l'inspection, de la formation des enseignants (un dossier en marge du Pacte, mais étroitement lié quand même).

Le bouchon, c'est un gros nœud que tente de démêler le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles: celui de la séparation du pouvoir régulateur et du pouvoir organisateur pour le réseau de la Fédération. Un nœud qui a déjà provoqué beaucoup de tensions au sein de la majorité PS-cdH. Un nœud qui empêche aujourd'hui le reste des dossiers d'avancer.

D'autant qu'à ce dossier se greffe également aujourd'hui la question

du financement de cette entité. Avec une épine solidement plantée dans le pied du gouvernement: la fin programmée, en décembre 2018, d'une dérogation accordée aux écoles de l'enseignement l'officiel dans le cadre des accords de la Saint Boniface. Dérogation qui permettait à un certain nombre d'écoles d'échapper au rééquilibrage des subventions accordées au libre et à l'officiel.

L'extinction de cette dérogation fin 2018 risque de faire perdre 30 millions d'euros à l'enseignement officiel, soit 10% de sa dotation. Dans le clan socialiste, on dit aujourd'hui avant tout vouloir trouver une solution pour donner suffisamment de moyens à la coupole

qui chapeautera l'enseignement officiel, alors que ses moyens vont être réduits. «C'est ça qui nous importe aujourd'hui. La question de la forme juridique à donner à la nouvelle

coupole de l'enseignement officiel est secondaire face à cela», dit on au PS. Ce qu'il faut donc aussi (et avant tout), c'est trouver comment on finance cette structure, afin de lui apporter suffisamment de moyens en personnel pour fonctionner.

### Un aboutissement?

Le dossier devrait être encore discuté aujourd'hui lors de la réunion heb-

domadaire du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Sans promesse d'aboutir. Néanmoins, d'après nos informations, l'équipe Demotte serait aussi sur le point d'arriver enfin à un compromis sur la forme juridique à donner à la nouvelle entité qui sortira de la scission.

Le cdH aurait idéalement voulu que cette entité prenne la forme d'une ASBL. L'idée a, en son temps, été recalée. Les démocrates-humanistes demandent donc la mise en

place d'un OIP (organisme d'intérêt public). Le PS n'est pas chaud.

Jean-Claude Marcourt a, lui, proposé une entité séparée, mais maintenue au sein de l'administration de l'enseignement (quitte à la placer sous la tutelle d'un autre ministre). Mais l'idée a été recalée, parce que ne résistant pas à l'analyse juridique du projet. Elle n'avait d'ailleurs pas les faveurs du ministre-président de la FWB, Rudy Demotte, qui aurait longtemps été en désaccord avec son collègue de parti sur ce point. «Demotte sait qu'il va falloir avoir une majorité des deux tiers pour faire passer le projet. Et qu'il faudra donc se mettre l'opposition MR dans la poche», dit un proche du dossier. Et donc oui, même au sein du PS, trouver une ligne commune n'a pas été chose simple. Sur la table se trouverait donc à présent une solution hybride. Une formule qui sauverait la face de tout le monde.